
Construire en bois ?

Construire une maison en bois massif en ce début du 21ème siècle ? Rien que de bonnes raisons !

Longtemps considéré comme étant réservé à la construction de chalets ou au bardage, ce matériau noble et naturel peut être utilisé pour l'ensemble de l'ossature de votre habitation, avec de nombreux avantages sur une construction traditionnelle.

Le bois occupe une place de plus en plus importante sur le marché de la construction dans notre pays. Il ne s'agit pas d'un simple effet de mode, mais d'une juste valorisation d'un matériau déjà utilisé de manière intense dans d'autres pays comme les pays scandinaves ou les Etats-Unis. Il est difficile d'expliquer la sensation de confort ressentie lorsque l'on habite dans une maison en bois. Elle s'apparente à une impression de vacances perpétuelles et une fois que l'on y a goûté, il est difficile de vivre à nouveau dans une habitation traditionnelle.

L'esthétique peut être bien entendu adaptée à vos goûts. A l'intérieur, d'autres finitions en plaques de plâtre ou en lambris travaillés peuvent très bien se marier aux murs en bois massif tandis qu'à l'extérieur, en fonction de vos préférences et des prescriptions de l'urbanisme, le bois peut s'intégrer aux autres matériaux que sont la brique, à peindre ou non, la pierre, l'ardoise et les panneaux en fibrociment. D'excellentes peintures ou lasures sont par ailleurs disponibles sur le marché pour la protection du bois à l'extérieur, mais également pour la décoration intérieure. Le bois permet en outre des particularités architecturales qui lui sont propres tandis que les extensions ou adaptations intérieures sont moins laborieuses à mettre en oeuvre que dans une construction traditionnelle.

A l'heure de la prise de conscience de la problématique du réchauffement climatique, le bois offre la particularité d'un bilan favorable en terme de production de CO2 puisqu'il fixe ce dernier lors de sa croissance. La mise en oeuvre des matériaux traditionnels est par contre largement génératrice de CO2 et consomme également plus d'énergie que la mise en oeuvre du bois. Les constructions en bois offrent une excellente isolation thermique, avec d'importantes économies de chauffage à la clef et les ponts thermiques leur sont inconnus. La durée de la construction est réduite par rapport au traditionnel, ce qui évite les inconvénients financiers liés aux chantiers qui traînent en longueur. Il s'agit aussi d'un mode de construction sec, ce qui dispense d'un délai d'attente pour les finitions et permet une occupation immédiate des lieux dans de bonnes conditions. Le bois est aussi en soi un excellent régulateur d'humidité. Les murs en bois ne donnent pas cette sensation de froideur des murs traditionnels. Ces deux éléments contribuent à un confort accru.

Le bois est un matériau solide et durable dans le temps. Les églises norvégiennes en bois du XIIème siècle, toujours sur pieds, en témoignent. Ses propriétés mécaniques offrent une bonne résistance sismique. Il présente aussi une bonne résistance au feu. Il n'y a pas plus d'incendies dans les maisons en bois que dans les maisons traditionnelles. De fait, les primes d'assurance sont comparables. Lors d'un incendie, une couche de carbone superficielle se forme et protège les couches profondes. Sous l'action de la chaleur, et contrairement aux armatures en métal, le bois ne se déforme pas, ce qui retarde l'effondrement du bâtiment.

Le plus important finalement est de se sentir au mieux dans sa maison, une sensation à vivre au quotidien dans votre habitation en bois.